



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Bulletin n°25  
Information « coronavirus »  
Point de situation au 29 mars 2020**

À ce jour, le bilan est de :

SAINT-MARTIN					SAINT-BARTHELEMY			
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Guéris	Décédés	Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Guéris
<b>18</b> <b>(+4)</b>	<b>9</b> <b>(+2)</b>  dont 2 transférés au CHU Guadeloupe (un cas + femme enceinte) et 1 rapatrié dans son pays d'origine	<b>6</b> <b>(+1)</b>	<b>2</b>	<b>1</b> <b>(+1 en lien avec le virus)</b>	<b>6</b>		<b>5</b>	<b>1</b>

**La Préfecture, la directrice générale de l'Agence de santé Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et la direction de l'hôpital Louis Constant Fleming informent d'un premier décès à Saint-Martin en lien avec l'épidémie de coronavirus.**

Une semaine après un accident de la voie publique ayant entraîné un traumatisme, un patient résident de Saint-Martin âgé de 61 ans a présenté le 25 mars 2020 une détresse respiratoire à son domicile. Il a été pris en charge et transféré aux urgences de l'hôpital Louis Constant Fleming avec respect des règles de protection du personnel de transport sanitaire et de santé dans le contexte de suspicion de Covid-19.

Les examens complémentaires ont révélé **un terrain de comorbidités** compliqués de séquelles du traumatisme. Il est malheureusement décédé malgré les soins le 26 mars 2020 au matin. Le résultat du test de diagnostic du COVID est revenu positif le 27 mars 2020.

**Le décès est multifactoriel** mais l'infection à Covid-19 a été très probablement un facteur déterminant. L'enquête autour de ce cas est effectuée par Santé Publique France pour identifier les cas contacts.

**Plus que jamais, restez chez vous, ne sortez qu'en cas d'absolue nécessité, respectez les mesures barrières !**

Nous continuons à appeler à la solidarité de chacun afin d'appliquer et respecter les consignes nationales. La prise de conscience du confinement doit être immédiate, en responsabilité.

Préfecture de la région  
Guadeloupe  
Service de la communication  
interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 – 0690 58 80 59

Agence régionale de la santé  
Guadeloupe et Îles du Nord  
Loïc BAUDUIN  
0690 96 24 22  
[ars.guadeloupe@citronmer.com](mailto:ars.guadeloupe@citronmer.com)

Préfecture de Saint-  
Barthélemy et de Saint-Martin  
Service communication  
Alain Rioual  
alain.rioual@saint-barth-saintmartin.gouv.fr  
0590 52 30 58 – 0690 71 53 73